



**jeudi 25  
Mars 2021**

**Hôtel  
Mercure Président  
Grenoble**

**Programme des Conférences pour l'année 2021**

- 04/02 Soirée avec le Dr Marie Laure Colombier - Professeur des Universités UFR  
"le microbiote et ses effets sur les maladies parodontales"
- 03/03 Soirée avec le Dr Jean Paul Chabannes - Médecin Psychiatre  
"le patient partenaire de ses soins, un patient informé est-il un sachant ?"
- 25/03 Journée Dr Cécile Châtel - Praticien hospitalier Odontologie médecine bucco dentaire  
"patients à risques: pas de panique, mieux comprendre pour gérer les médicaments complexes: ostéoporose, biothérapies, anti-coagulants et anti-aggrégants plaquettaires"

Début Octobre, 2 Journées sur l'adhésion avec le Dr Lucile DAHAN

**Patients à risques: pas de panique,  
mieux comprendre pour gérer les médicaments complexes:  
ostéoporose, biothérapies, anti-coagulants et anti-aggrégants plaquettaires**



**Conférence**  
animée par  
**Dr Cécile CHÂTEL**

praticien hospitalier, service de chirurgie maxillo-faciale et d'odontologie (médecine bucco-dentaire) CHU de Grenoble.

ancienne interne en odontologie et ancienne assistante hospitalo-universitaire en chirurgie buccale. CHU de Lille.

ex-praticien des centres de lutte contre le cancer. (IGR, Villejuif; centre G.F.Leclerc, Dijon)

A l'attention des chirurgiens-dentistes, étudiants en chirurgie dentaire ou assistantes dentaire  
Aucun prérequis nécessaire

Séance susceptible d'une prise en charge par le FIF-PL. Numéro de déclaration du FOC38 enregistré sous le numéro 84 38 07 062 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
Code NAF 851 E



Ces médicaments anti-résorptifs sont prescrits en rhumatologie pour l'ostéoporose principalement et en cancérologie pour prévenir et limiter les métastases osseuses dans les cancers du sein, de la prostate, des poumons.

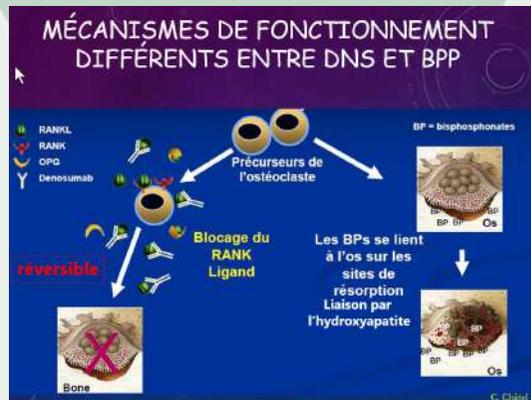
Les biothérapies sont indiquées en cancérologie et dans les maladies inflammatoires rhumatismales et auto-immunes.

Dans une 1ère partie, nous proposons donc d'expliquer le mode de fonctionnement des différents types de molécules (bisphosphonates et dénosumab) et l'intérêt de leur utilisation en rhumatologie et en cancérologie, pour mieux comprendre leur prescription croissante.

Nous aborderons le phénomène de l'ostéonécrose des maxillaires décrits depuis 2003, et ferons le point sur les connaissances actuelles sur cette pathologie, son taux d'apparition et les circonstances de son développement. Et nous détaillerons la prise en charge odontologique, à adapter en fonction des molécules et des pathologies en présence.

Dans une 2nde partie, nous verrons les principales biothérapies utilisées dans les pathologies inflammatoires auto-immunes et rhumatologiques. En effet, des précautions particulières sont à mettre en place par le praticien chez ces patients qui présentent principalement un risque infectieux accru.

Cette demi-journée de formation sur les biothérapies et bisphosphates doit permettre au praticien :



- De comprendre le mode de fonctionnement des différentes familles de bisphosphonates et du dénosumab au niveau du tissu osseux, qui illustre l'intérêt de ces médicaments dans la prévention de l'ostéoporose et dans le développement et l'apparition des métastases en cancérologie.

- De savoir précisément quels actes sont réalisables au cabinet dentaire en fonction des molécules et de leur durée de prescription, et surtout de « ne pas diaboliser » ces molécules, mais d'adapter notre pratique à ces nouveaux médicaments.

- I. Bisphosphonates et dénosumab : indications en rhumatologie et cancérologie et fonctionnements
- II. L'ostéonécrose des maxillaires : diagnostic et traitements
- III. La prise en charge en cabinet dentaire : ostéoporose et en cancérologie
- IV. Les biothérapies dans leurs principales indications : particularités pour le chirurgien-dentiste (les anti-TNF alpha, les anti-interleukines et les anti-lymphocytes dans les pathologies rhumatismales inflammatoires (polyarthrite rhumatoïde, etc...))

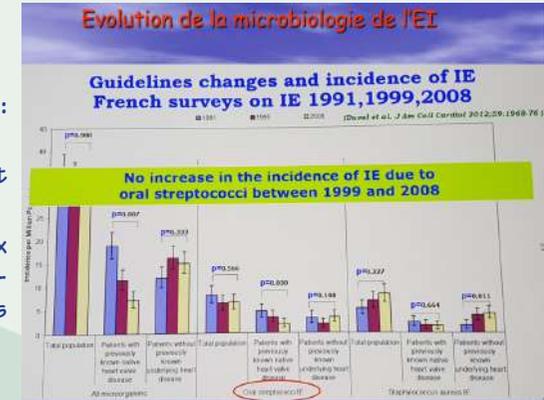
Les risques infectieux et hémorragiques sont les 2 conséquences majeures à connaître et maîtriser des pathologies cardiaques et de leurs médicaments.

Avant d'aborder ces risques, un rappel des principales maladies cardiaques est réalisé : l'hypertension artérielle, l'athérosclérose, la maladie thrombo-embolique, les troubles du rythme et la fibrillation auriculaire en particulier, la maladie coronarienne et les valvulopathies.

Un focus sera proposé sur le risque d'endocardite infectieuse et son actualité, en effet, un large débat, depuis quelques années, occupe la communauté des cardiologues et chirurgiens-dentistes à propos des risques de contamination par la flore bactérienne buccale et à propos de la notion d'actes « invasifs » potentiellement contaminant dans notre pratique.

Enfin, après avoir rappelé les conséquences de la prise d'anti-aggrégants plaquettaires sur notre pratique, un chapitre sur les « nouveaux anti-coagulants » (NACO) permettra de faire le point sur ces molécules de plus en plus prescrites, et détaillera la conduite à tenir en fonction des actes à réaliser.

- I. Le coeur et les pathologies cardiaques principales
- II. Focus sur l'endocardite infectieuse en 2020 : quels risques ? et quels examens dans nos bilans ?
- III. Anti-aggrégants plaquettaires : rappels et conduite à tenir
- IV. Anti-coagulants : les anciens et les nouveaux (NACO) : quels changements pour le chirurgien-dentiste ? Conduite à tenir en fonction des actes à réaliser
- V. Hémostase locale et trousse d'urgence



## Programme de la Journée

- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 Les patients sous médicaments anti-résorptifs : bisphosphonates et denosumab
- Pause
- Les biothérapies : conséquences en chirurgie-dentaire
- 12h30 Déjeuner
- 14h00 CARDIOPATHIES et MEDICATIONS ASSOCIEES :  
Conduite à tenir pour le chirurgien-dentiste
- Pause
- 17h00 Fin du programme

Bulletin d'inscription à renvoyer à

**FOC 38**  
**18 Bd Agutte Sembat - 38000 GRENOBLE**  
**Tél. 07 69 27 00 54**

**Cachet professionnel  
 + e.mail (obligatoire)**

**Conférence du  
 Jeudi 25 Mars 2021**

- cotisation 2021 au FOC 38 (obligatoire) 60 €
- inscription à la conférence 230 €
- assistante accompagnant son praticien 120 €  
**(repas et pauses compris)**

Chèque à l'ordre du FOC 38 cotisation sur chèque séparé

le nombre de places étant limité, vous serez inscrit dans l'ordre de réception des inscriptions  
 Pour tous renseignements, consultez notre site : [www.foc38.com](http://www.foc38.com)